

ÉDITION 1^{ER} TRIMESTRE 2026 #33

L'Agglo

le Mag

LE MAGAZINE DE L'AGGLOMÉRATION
de SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

CHÂTAS

ACTUALITÉS > ÇA S'EST PASSÉ SUR NOTRE TERRITOIRE



Le compostage à l'école

Afin de faciliter le tri des biodéchets, un site de compostage a été installé à l'école Vincent-Auriol, dans le quartier Kellermann à Saint-Dié-des-Vosges. Cette démarche, qui vise à encourager les pratiques de réduction des déchets à l'échelle locale, a été complétée par une distribution de bio-seaux aux habitants ayant effectué une demande préalable, le mardi 25 novembre, au sein de l'établissement scolaire.



Une convention pour les familles

La Convention Territoriale Globale (CTG) 2026-2030 a été signée le lundi 1^{er} décembre à la micro-crèche Les Renardeaux de Saint-Léonard. Elle réunit l'Agglomération, la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil départemental et la Mutualité Sociale Agricole pour coordonner des actions en faveur des familles. Les domaines concernés portent notamment sur la petite enfance, l'enfance-jeunesse, la parentalité, le logement, l'animation sociale et l'accès aux droits.



La famille au salon !

La communauté d'agglomération et son Réseau Parentalité ont organisé le salon des Familles qui s'est tenu le samedi 13 décembre à l'Espace François-Mitterrand. Précédé d'une journée dédiée à la grand-parentalité à La Boussole, l'événement a permis aux visiteurs de s'informer, d'échanger et de participer à des animations dans un cadre convivial et accessible à tous.



Le Conservatoire labellisé

Le jeudi 15 janvier, Rachida Dati a annoncé à La Boussole la généralisation du pass Culture. La ministre de la Culture a profité de sa venue pour décerner le label « Conservatoire à rayonnement intercommunal » au conservatoire Olivier-Douchain.

EDITO > LE MOT DU PRÉSIDENT

Chères habitantes, chers habitants,

Que cette nouvelle année soit remplie de moments chaleureux et conviviaux au sein de vos foyers.

Que cette nouvelle année soit placée sous le signe de la sérénité et de la clarté sur le plan national.

Que cette nouvelle année soit porteuse de projets partagés et de réussites collectives pour notre communauté d'agglomération.

Notre Agglomération se dote continuellement de services qui facilitent votre quotidien ; je pense notamment aux Maisons France Services. Nos politiques publiques, souvent discrètes, demeurent essentielles à votre qualité de vie. Cependant, je sais que les attentes sont fortes. Les réseaux sociaux sont devenus un espace d'expression incontournable, où s'expriment les attentes, critiques, mécontentements et parfois la colère. Ces messages, même lorsqu'ils sont excessifs ou injustes, traduisent un besoin légitime de compréhension. Ils rappellent aussi que le lien de confiance entre les institutions et les citoyens s'entretient en permanence.

Agir à l'échelle d'un territoire demande de la hauteur, du temps long et une vision collective. Cela implique aussi d'expliquer les choix, de

reconnaître ce qui peut être amélioré et de rester fidèles à une ambition partagée : faire de notre Agglomération un territoire solidaire, attractif et équilibré.

Oui, la solidarité est au cœur de notre vision du territoire. Solidarité entre les communes, grandes et petites. Solidarité entre les générations. Solidarité envers les plus fragiles. Dans un contexte économique, social et environnemental parfois incertain, l'Agglomération joue un rôle de bouclier et de levier.

Je crois profondément en la force de notre territoire et en sa capacité à relever les défis qui nous attendent et à accompagner les transitions indispensables à venir.

Je forme le vœu que le dialogue et la confiance continuent de guider notre action collective. Que chacun puisse trouver sa place, s'exprimer et contribuer à la vie de notre territoire. Que nous sachions nous respecter, nous écouter, expliquer et agir avec responsabilité et ambition.

Claude George

Président de la Communauté
d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges
Maire de Saint-Remy

AU SOMMAIRE**#04 > AVANCER**

- Les finances à la table des élus
- Eaux pluviales : une ressource à valoriser

#08 > DÉVELOPPER

- NS Weisrock : l'humilité à l'ouvrage
- Tourisme : l'hiver en pente douce

#12 > VIVRE ENSEMBLE

- La déchèterie de Raon-l'Étape fait sa mue
- Un nouveau calendrier de collecte pour 27 communes
- Pays de la Déodat : un syndicat multiservices
- Mutua + étoffe sa gamme

#16 > UNE COMMUNE DANS L'AGGLO

- Châtas cultive l'esprit village

#18 > LES TEMPS FORTS**#20 > PORTRAIT**

- Nathalie Stouvenin

Magazine trimestriel

de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges
7, place Saint-Martin - Saint-Dié-des-Vosges

Directeur de la publication : Claude George

Rédaction, illustrations, réalisation technique, photographies :
service Communication

Impression : l'Ormont imprimeur - 03 29 56 17 59
www.ormont-imprimeur.com - Saint-Dié-des-Vosges

Charte graphique : DargDesign - 06 09 53 52 46
www.dargdesign.com - Anould

Diffusion : Médiapost / **Dépot légal** - JANVIER 2026



VIE COMMUNAUTAIRE AU FIL DU DERNIER CONSEIL 2025

Le dernier conseil de la communauté d'agglomération de l'année 2025 a permis aux élus de notamment débattre les orientations budgétaires.

À retenir

- Une étape de méthode : le ROB sert à débattre de la trajectoire avant le vote du budget 2026.
- Des repères sous vigilance : stabilité globale des équilibres, mais des hypothèses sensibles aux décisions nationales et à l'évolution de certaines charges.
- Investir en gardant un cadre soutenable : contribution du fonctionnement à l'investissement, emprunt encadré, capacité de désendettement suivie.

Orientations budgétaires : repères, vigilances et arbitrages à venir

Le 18 décembre dernier, le conseil communautaire a débattu du Rapport d'orientation budgétaire (ROB), étape préalable au vote du budget 2026, prévu en janvier. L'objectif : partager une lecture de la trajectoire financière à court terme, dans un contexte national encore incertain, et poser les repères qui guideront les arbitrages du budget.

Un contexte national qui pèse sur les hypothèses. - Le ROB a été établi alors que plusieurs mesures du projet de loi de finances

2026 n'étaient pas définitivement connues. L'impact potentiel sur la collectivité est évalué entre 500 000 et 700 000 €, ce qui impose une approche prudente dans les hypothèses de préparation budgétaire.

Des repères financiers pour piloter la trajectoire. - Le ROB présente des indicateurs de suivi et leurs évolutions attendues.

- En fonctionnement, les recettes sont projetées à un niveau globalement stable, autour de 43,8 M€ en 2025 comme en 2026, tandis que les dépenses sont estimées autour de 41,6 M€.

- Le document présente un excédent brut de fonctionnement de l'ordre de 2,9 M€ en 2025, puis 2,4 M€ en 2026 et 2,6 M€ en 2027.

- La capacité d'autofinancement brute (CAF brute), qui mesure la capacité à financer une partie des investissements, est estimée à 2,5 M€ en 2025, 2,0 M€ en 2026 et 2,2 M€ en 2027.

Ces repères donnent une tendance et servent de base de discussion : ils seront consolidés lors de l'élaboration du budget 2026.

Investissement et dette : maintenir un cadre de soutenabilité. En 2026, la section de fonctionnement contribuerait à l'investissement à hauteur de 4,9 M€.

Le recours à l'emprunt sur le budget principal est annoncé comme limité à 1,5 M€ par an, montant comparable au remboursement.

La capacité de désendettement est estimée autour de 8 ans, selon les projections du ROB.

À l'échelle de l'ensemble des budgets, l'encours est indiqué à 41,67 M€ au 1^{er} janvier 2026, majoritairement à taux fixe.

Et maintenant ?

Le débat d'orientations budgétaires ouvre la phase d'arbitrages : il s'agit de traduire ces repères et ces hypothèses dans le budget 2026, soumis au vote du conseil communautaire fin janvier.

***Le budget 2026 a été voté le 28 janvier, après la mise sous presse du magazine**

INVESTISSEMENT : POUR QUELS POSTES ?

Pour 2026, les crédits d'investissement s'organisent autour de cinq grands ensembles et se répartissent entre l'entretien du patrimoine, l'accompagnement des projets locaux, la poursuite d'opérations déjà engagées et les besoins d'équipement des services.

Accompagner les projets locaux. - Subventions d'équipement (études et dispositifs : habitat, commerce de proximité, immobilier d'entreprise, fonds de concours...): 1,4 M€.

Entretenir durablement le patrimoine. - Gros entretien/renouvellement sur les bâtiments et la voirie (maintenance lourde): 1,2 M€.

Finaliser des opérations déjà engagées. - Suites d'opérations (dont prévention des inondations et projets patrimoniaux/culturels) : 2,4 M€ de reste à financer.

Lancer des opérations inscrites au budget 2026. - Nouveaux crédits prévus au budget primitif (habitat/renouvellement urbain, équipements, eaux pluviales, petite enfance...) : 1,3 M€.

Ces montants correspondent aux enveloppes présentées dans le cadre de la préparation budgétaire 2026. Ils ont été précisés lors du vote du budget.

EN POINT PAR POINT

Soutien communautaire aux commerces et services de proximité.

Trois subventions ont été attribuées au titre du dispositif FSCOP :

- la SARL Yris (Saint-Dié-des-Vosges) pour son projet de modernisation de la surface d'accueil et d'acquisition de matériel professionnel. Montant total du projet 18 000 € TTC, subvention de 4 899 € ;

- la SARL Blaise-Midi (Saint-Dié-des-Vosges) pour la rénovation de la façade, la modernisation du local et l'acquisition de matériel professionnel. Montant total du projet 37 000 € TTC, subvention de 7 500 € ;

- la SAS MCD Carrosserie (Etival-Clairefontaine) pour son projet de modernisation et l'acquisition d'outils. Montant total du projet 30 800 €, subvention de 7 500 €.

Fonds de concours.

Depuis 2017, les communes rurales peuvent solliciter le soutien de l'intercommunalité pour aider au financement de leurs projets. Le 18 décembre ont ainsi été actés :

- Transition énergétique à Lussey : montant total éligible de l'opération 6 300 € HT, fonds de concours de 1 894 €

- Transition énergétique à Gerbépal : montant total éligible de l'opération 234 000 € plafonné à 150 000 €, fonds de concours de 31 000 €

- Restauration et mise en valeur du patrimoine local à La Chapelle-devant-Bruyères : montant total éligible de l'opération 13 600 €, fonds de concours de 4 000 €

- Transition énergétique à Allarmont : montant total éligible de l'opération 21 500 €, fonds de concours de 5 000 €

Vente.

Installée depuis plusieurs années au sein du pôle Ecoconstruction des Vosges de Fraize, l'Union des Amis et Compagnons d'Emmaüs (Emmaüs France) y valorise le recyclable. Sur ce même site, l'association vient d'acquérir, auprès de la communauté d'agglomération, un plateau de 15 000 m² pour 460 000 € hors taxes et hors frais.

AVANCER >



EAU PLUVIALES UNE RESSOURCE À VALORISER

Afin de restaurer le cycle naturel de l'eau, les eaux pluviales peuvent être infiltrées dans les sols. Pour ce faire, les solutions sont multiples.

Les eaux pluviales sont-elles un déchet ou une ressource ? À première vue, elles pourraient être considérées comme un déchet : sur les sols imperméabilisés de nos villes et villages, elles s'accumulent, peuvent provoquer des inondations, surcharger les réseaux et contribuer à la pollution des cours d'eau lorsqu'elles y sont rejetées sans traitement. Pourtant, dès lors qu'elles sont gérées avec attention, elles peuvent se transformer en une ressource précieuse aux multiples bienfaits.

Comment ? En favorisant leur infiltration dans les sols, totalement ou partiellement, au plus près de leur point de chute. Noues d'infiltration, espaces verts inondables, jardins de pluie ou encore végétalisation des murs et des sols : les solutions sont multiples et s'adaptent à une grande diversité de contextes. Et les bénéfices qui en découlent sont aussi nombreux. Au-delà de la réduction des volumes rejetés dans les cours d'eau, de la limitation de la pollution et de l'hydratation des sols, la gestion intégrée des eaux pluviales contribue à la recharge des nappes phréatiques et permet de prévenir les

pénuries d'eau. De manière plus visible, la création d'espaces verts dans des milieux très minéralisés offre l'opportunité d'atténuer les îlots de chaleur et de favoriser la biodiversité. « *La couleur du sol influence sa température. Les sols clairs, comme le sable ou la terre sèche, réfléchissent davantage la lumière du soleil grâce à un phénomène appelé albédo. Résultat, ils restent plus frais et libèrent peu de chaleur* », détaille Élodie Poutrieux, directrice du service Environnement.

Autre avantage de cette végétalisation : la création de corridors écologiques, favorisant les déplacements de la faune entre différents réservoirs de biodiversité au sein d'espaces autrefois inhospitaliers. Un bénéfice écologique qui s'accompagne aussi d'un impact positif direct sur le cadre de vie des habitants.

Aux sols, à la faune et à la flore, comme aux êtres humains, l'infiltration des eaux pluviales profite à tous.

« PERMETTRE AUX COMMUNES DE FAIRE DES ÉCONOMIES »



Sur le territoire intercommunal, la gestion intégrée des eaux de pluie s'invite à la table des discussions lorsque les communes sont amenées à réaliser des travaux. Interview d'Élodie Poutrieux, directrice du service Environnement et d'Émeline Mège, directrice du service Eau et Assainissement.

Comment l'Agglomération s'implique-t-elle dans la gestion intégrée des eaux de pluie ?

Élodie Poutrieux : « La communauté d'agglomération peut conduire des travaux de

gestion intégrée des eaux pluviales dans le cadre de certaines opérations (gare multimodale de Saint-Dié-des-Vosges, etc.). Mais ce sont surtout les communes qu'il faut sensibiliser car ce sont elles qui portent de nombreux projets dans lesquels les eaux pluviales peuvent être gérées de manière alternative. »

Émeline Mège : « Nous accompagnons aussi les communes sur les aspects techniques et réglementaires. Notre rôle est de promouvoir des solutions de gestion intégrée des eaux pluviales, adaptées aux spécificités de chaque territoire, et d'apporter une expertise dès la phase de conception des projets. »

Quels sont les types de projets concernés ?

E. P. : « Il s'agit d'opérations de réaménagement de bourg, ainsi que de projets de végétalisation des cours d'écoles ou des cimetières. Tous ces projets s'inscrivent dans le Contrat de territoire Eau et Climat 2025-2028, qui lie l'Agglomération, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et le PETR du Pays de la Déodatie. »

Que gagnent les communes à intégrer la gestion des eaux de pluie ?

E. P. : « Au-delà des nombreux bénéfices pour l'environnement, ces travaux devraient permettre aux communes de réaliser des économies, en évitant par exemple l'investissement dans un réseau pluvial. Ils contribuent également à améliorer le cadre de vie. »

E. M. : « La gestion intégrée des eaux pluviales contribue également à réduire les risques d'inondation et de saturation des réseaux d'assainissement, tout en favorisant l'infiltration naturelle de l'eau. »

COMMENT INTÉGRER VOUS-MÊME LES EAUX PLUVIALES ?

Agir pour l'environnement en intégrant les eaux pluviales n'est pas uniquement réservé aux collectivités. Les particuliers peuvent eux aussi réaliser des aménagements favorisant l'infiltration de l'eau dans leur espace extérieur. Par exemple, il est possible d'opter pour l'installation de revêtements perméables, tels que des pavés drainants, des graviers, des dalles ajourées ou du béton poreux. Dans la même logique, il est recommandé de limiter le

bétonnage excessif et de créer des zones végétalisées avec des plantes favorisant l'infiltration.

Nécessitant un investissement plus important, l'installation d'un récupérateur d'eau de pluie enterré peut également constituer une solution efficace, tout comme la mise en place de gouttières dirigeant l'eau vers des zones perméables.



Toutes les informations sont à trouver sur le site de l'ADOPTA* : www.adopta.fr

* Association pour le Développement Opérationnel et la Promotion des Techniques Alternatives (ADOPTA)

DÉVELOPPER >



PORTRAIT D'ENTREPRISE NS WEISROCK : L'HUMILITÉ À L'OUVRAGE

Spécialisée dans la production de poutres en lamellé-collé droites et cintrées, l'entreprise salixienne Weisrock, devenue Nouvelle Société Weisrock, redresse la tête et veut repartir à la conquête du monde.

Weisrock, 150 ans d'histoire

L'entreprise de charpente traditionnelle a été créée en 1871 à Saint-Dié-des-Vosges, s'est installée à Saulcy-sur-Meurthe en 1967 et affiche aujourd'hui quelque 5 000 réalisations au compteur. Elle a ainsi participé à la réhabilitation de la cathédrale Notre-Dame de Paris et construit le dôme de Nancy Thermal. L'entreprise s'est aussi démarquée très récemment en contribuant à la construction de la THK Tower à Bali, une tour d'observation de 30 mètres, devenue symbole d'innovation, de durabilité et d'élégance architecturale par ses courbes. L'entreprise avait été sollicitée pour concevoir et fabriquer l'ossature bois extérieure, une structure en lamellé-collé entièrement sur mesure.

Placée en redressement judiciaire en novembre 2024, liquidée pour la troisième fois de son histoire en mars 2025, la société Weisrock, implantée à Saulcy-sur-Meurthe, revit enfin. Depuis le mois de septembre, une ligne tourne à plein régime dans cette usine de fabrication de charpentes et de constructions modulaires. Avant cela, il a fallu convaincre... Convaincre qui ? Laëtitia Rochatte, présidente de NSGerbois Group (Sapois), et son équipe. Qui n'ont montré leur farouche détermination à sauver l'entreprise qu'après avoir visité le site et rencontré leurs potentiels nouveaux collaborateurs. Très vite, la repreneuse a confié à ses « garçons », au premier rang desquels Franck Guéricolas, responsable de

site, la mission de choisir les collaborateurs avec lesquels repartir. Des anciens de la maison Weisrock, des plus jeunes, des anciens intérimaires... au total, une équipe de 25 personnes prêtes à se retrousser les manches. Parce que c'est à la force des bras que les principaux problèmes ont été réglés. « Cette société avait un vrai savoir-faire, des clients et un chiffre d'affaires de 18 millions d'euros en 2023. Le problème était donc ailleurs, a rapidement analysé la présidente. Il y avait « juste » besoin de faire les choses dans le bon sens pour relancer la dynamique. »

Sur le site de 9 hectares, une toiture qui menace de s'effondrer, une chaudière qu'on alimente en continu à la pelle et plusieurs

bâtiments dont certains sont interdits d'utilisation mais avec des machines à l'intérieur... « J'ai rassemblé les garçons à Sapois, avec un message clair : ils ont une journée pour trouver des solutions. Il faut laisser les salariés faire. Ce sont eux qui sont à la manœuvre, qui savent quelle implantation, quelle organisation, il faut mettre en place pour

plus d'efficacité. » Quelques semaines plus tard, en rapatriant une machine ici, une autre là, en dédiant un bâtiment pour le stockage des pièces en attente de départ, toute la chaîne a été optimisée et la production a pu reprendre en septembre. « Hors toiture, on a investi moins de 200 000 € pour relancer le site. Il y avait surtout besoin d'intelligence collective. »

L'objectif désormais ? « Amener plus de valeur ajoutée. Nous savons produire de belles pièces. À nous de montrer qu'on est capables de monter en gamme. Les clients sont revenus, les fournisseurs nous font confiance, il y a plein de choses à faire. Notre stratégie, c'est d'abord de pérenniser l'entreprise avec du bon sens, de la patience, des décisions et des choix quotidiens, beaucoup de responsabilités des équipes et, surtout, de l'humilité. Après trois liquidations, Weisrock doit redevenir une entreprise « normale ». Après seulement, on pourra parler investissement et développement à l'échelle mondiale. »



Laëtitia Rochatte et NSGerbois Group

Vosgienne de naissance, partie étudier dans une école de commerce du sud de la France où elle vit encore, Laëtitia Rochatte était responsable grand compte lorsqu'elle a répondu à l'appel de sa mère, chef d'entreprise vosgienne, pour reprendre ensemble la société Gerbois. C'était il y a douze ans. Depuis, le chiffre d'affaires de l'entreprise basée à Sapois et spécialisée dans les conditionnements bois pour l'industrie n'a cessé de grimper, de 450 000 € il y a douze ans à 9 millions d'euros l'an dernier. Il y a six ans, Nouvelle Société Gerbois a racheté l'un de ses fournisseurs, Virtuobois à Lure (Haute-Saône), une scierie qui venait d'être placée en redressement judiciaire.

Et puis est arrivé ce jour de février 2025. Laëtitia Rochatte était au forum Construction bois à Paris. « Toute la journée, j'ai entendu parler de Weisrock, on me disait que c'était fini, que c'était triste. Je connaissais l'entreprise et je me suis dit « mince, quoi... » Et j'ai affirmé à Gerbois qu'il y avait un sauvetage à faire, mais c'était compliqué. »

Compliqué parce que Gerbois n'a pas de capitaux. Pendant un mois, le débat a été ouvert. Pour la responsable, les choses étaient claires : « Ce devait être une décision collective. Si on y allait, c'était ensemble. Il y a une belle énergie, ici, de belles choses à faire, avec des gens qui en ont envie. Car avant toute chose, ce sont des gens. Le bois se commande, la machine se fabrique, l'argent se trouve. Mais le savoir-faire, on l'a ou on l'a pas. »

DÉVELOPPER >



TOURISME L'HIVER EN PENTE DOUCE

Trois accompagnateurs de montagne, partenaires de l'office de tourisme intercommunal, ont fait du massif des Vosges leur terrain de jeu. Et vous invitent à profiter de l'hiver pour suivre leurs traces..

Les Vosges ont ça de magnifique : vous pouvez les parcourir en long en large et en travers, en été comme en hiver, vous ne verrez jamais deux fois le même paysage... Une lumière, une ambiance, une saison font partie de ces éléments qui permettent à l'environnement naturel de sans cesse se réinventer. Que vous soyez d'ici ou d'ailleurs, l'office de tourisme intercommunal vous propose des randonnées forcément uniques, à faire en famille ou entre amis. La recherche n'est pas celle de la performance, mais bien celle du partage et de la découverte. Pour cela, la structure a signé

une convention de partenariats avec trois accompagnateurs de montagne, Vincent Galland MAPS Vosges, Olivier Diaz Destination Sport Nature et Guillaume Claudel, l'Eclaireur des sentiers, qui évoluent dans des registres et sur des territoires différents. Avec ou sans neige, en raquettes ou en baskets, vous trouverez forcément la sortie qui vous convient !

Un éclaireur de sentier va tenter de vous faire voir ce que l'on ne voit plus. Guillaume est Eclaireur et vous ouvre les portes de son univers Nature tous les samedis : chasse au

trésor qui nécessite observation, réflexion et détermination ; les chamois dans les jumelles en demi-journée ou journée (après-midi + soir) ; la découverte du sapin et de ses secrets ; la marche nordique pour tonifier et enthousiasmer le corps... Deux nouveautés cette année : la magie du vivant pour arpenter la forêt en compagnie d'un guide musicien aux tours surprenants et la balade musicale pour découvrir les confidences des oiseaux avec un troubadour et sa guitare.

Des sorties adaptées aux capacités de chacun

Son truc à lui, c'est plutôt les activités en extérieur à dimension sportive : randonnée avec ou sans raquettes, escalade, VTT/VAE, tir à l'arc, biathlon... Avec MAPS Vosges, Vincent Galland s'adapte à vos capacités et vous aidera à repousser vos limites et, surtout, à créer des souvenirs inoubliables en pleine nature ! L'accompagnateur en montagne vous propose, entre autres, des balades pédestres ou en raquettes à partir de 8 ans ou encore des balades en raquettes d'une heure et demie, aux aurores, suivie d'un gros brunch « produits locaux » en ferme auberge !

Et puis il y a les plaisirs simples de l'hiver, à savourer avec Destination Sport Nature au départ du col du Bonhomme.

A la demi-journée, raquettes aux pieds, vous profiterez du magnifique parcours du Bonhomme au Rossberg pour découvrir les paysages du massif vosgien. Le guide

professionnel vous fera découvrir la faune et la flore avec passion. Pas de neige ? Pas de souci, le mode « balade pédestre » fonctionne parfaitement aussi !

En balade en raquettes à la journée, vous découvrirez le Lac Blanc, le magnifique lac du Forlet, leurs environnements enneigés et les plus beaux panoramas sur la région !

Olivier Diaz a également pensé aux petits lutins. Pour les enfants et petits-enfants, la magie de la nature et des raquettes à neige s'offre à eux à l'occasion d'une balade conçue spécialement pour les plus de 3 ans accompagnés par des adultes. Là encore, le parcours est adapté et encadré par un professionnel de la montagne.

Vous voulez aller plus loin dans l'agréable ? Alors Destination Sport Nature vous propose le combo parfait : balade raquettes + construction d'un igloo ! Cette sortie émerveillera autant les petits que les grands par les paysages observés et les explications du guide. Rien n'est figé, et le parcours sera adapté à vos capacités.

Place maintenant au romantisme... Une sortie en raquettes qui s'achève devant un coucher de soleil sous un ciel étoilé, ça vous dit ? Une manière exceptionnelle de découvrir la montagne autrement avec une option possible : la dégustation d'un menu montagnard dans une ferme-auberge typique...

**Toutes les infos et réservations sur
www.vosges-portes-alsace.fr ou
03 29 42 22 22**

Bon à savoir

- L'office de tourisme intercommunal propose la location de raquettes dans ses bureaux de Plainfaing et Senones à des prix attractifs, pour le week-end, la journée ou la demi-journée !
- La visite guidée du camp celtique de la Bure, qui mêle histoire et rando, reprend le 21 avril à 9 h 30, sur réservation à l'OTI
- La boutique de l'OTI propose gratuitement des cartes de randonnée pour ceux qui préfèrent sortir en autonomie. Les cartes IGN, topoguides, gourdes, accessoires et produits dérivés pour la randonnée, bonnets... sont également disponibles à la vente. En revanche, les traces GPX sont téléchargeables sur le site internet de la destination Vosges Portes d'Alsace



Nouveauté

Portée par la commune de La Grande-Fosse et le Parc naturel régional des Ballons des Vosges, une nouveauté fait son apparition au catalogue des randonnées à effectuer en autonomie sur le territoire. « Sur le chemin de la transition », c'est une boucle de 5 kilomètres au départ du centre du village vers le col du Las et son arboretum.



VIVRE ENSEMBLE >



DÉCHETS LA DÉCHÈTERIE DE RAON-L'ÉTAPE FAIT SA MUE

Lancé en 2023, le programme de modernisation des déchèteries intercommunales se poursuit à Raon-l'Étape. Sur place, les travaux visent avant tout à renforcer la qualité de l'accueil et la sécurité des usagers.

L'année 2026 sera placée sous le signe des travaux pour la déchèterie de Raon-l'Étape. À l'instar des autres sites intercommunaux – à Anould en 2023, puis à Corcieux et Neuvillers-sur-Fave en 2024 –, le site raonnais fera l'objet d'une modernisation de ses équipements.

Concrètement, des rehausses en béton seront posées afin d'éviter toute chute dans les bennes. Un bassin de rétention des eaux d'incendie sera également créé pour empêcher le rejet d'eaux polluées dans le milieu naturel, tandis qu'une plateforme en béton sera installée pour accueillir les différents flux de déchets. À l'image de ce qui a été réalisé à Anould et de ce qui est en cours à Corcieux, un contrôle d'accès par badge – distribué gratuitement aux particuliers – sera mis en place. « Le badge est

conçu pour que la déchèterie ne soit accessible qu'aux usagers du secteur concerné », précise Kévin Viry, directeur du service Déchets de la communauté d'agglomération.

Un sens de circulation modifié

Le programme des travaux prévoit également l'agrandissement du site, rendu possible par l'acquisition d'un terrain attenant à la déchèterie. Une extension nécessaire pour répondre à l'arrivée de nouvelles filières. Enfin, le sens de circulation sera inversé afin de faciliter l'accès au site : les usagers entreranno désormais par l'arrière et ressortiront par le quai.

Pour cette opération, l'Agglomération a bénéficié d'une subvention de 200 000 € accordée par l'État au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL). « Ces travaux s'inscrivent dans une logique d'amélioration de la sécurité et de la qualité d'accueil des usagers », souligne Kévin Viry.

D'autres déchèteries sont également concernées par des projets de restructuration. Celles d'Étival-Clairefontaine et de Moyenmoutier devraient être fusionnées sur un seul et même site, tandis que la déchèterie de Saint-Dié-des-Vosges fait actuellement l'objet de réflexions.



PAYS DE LA DÉODATIE : UN SYNDICAT MULTISERVICE

Transformé en Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) en 2015, le Pays de la Déodatie est un syndicat mixte aux compétences multiples. Avec son équipe d'experts, il partage son savoir-faire au profit des habitants et des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), dont l'Agglomération. Présentation.

Des conseils pour faire des économies d'énergie

Dans son éventail de services, le PETR du Pays de la Déodatie peut vous aider à réaliser des économies ! Grâce à sa Maison de l'Habitat et de l'Énergie, il propose aux particuliers informations et conseils pour mener des travaux de rénovation énergétique – isolation, chauffage, ventilation, éclairage, etc. « Notre mission est de conseiller de manière neutre, indépendante et gratuite », souligne Simon Duchêne, conseiller France Renov'.

Pour simplifier les démarches administratives, un service de montage de dossiers accompagne, sous conditions, les particuliers afin de bénéficier des aides publiques pour des travaux d'autonomie ou énergétique.

Contacts

Tél. : 03 29 58 47 56

Mail : mhe@deodatie.com

La prise de rendez-vous est fortement recommandée

Carte d'identité

Présidé par Aurélien Bansept, comptant 119 communes et regroupant 105 000 habitants, le Pays de la Déodatie a été créé en 2001, avant d'être transformé en Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) en 2015. Ce syndicat mixte, dirigé par Johanna Ansel, constitue une structure de coopération réunissant trois intercommunalités : Gérardmer Hautes Vosges, Bruyères Vallons des Vosges et la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges.

Ses champs d'action

Le PETR intervient sur l'environnement, la transition énergétique, l'adaptation au changement climatique, le tourisme durable, l'attribution de fonds européens LEADER, ou encore la mise en place d'un Schéma de cohérence territoriale (SCOT).

Sa méthode de travail

Fort d'une équipe dynamique et dévouée, le Pays de la Déodatie travaille en lien étroit avec les services intercommunaux. « Nous sommes l'émanation des volontés des intercommunalités », souligne la directrice. « Lorsqu'elles souhaitent mutualiser un service ou expérimenter de nouveaux dispositifs, nous les accompagnons. Nous agissons pour elles et au bénéfice des habitants. »

Quelques exemples

Grâce au syndicat mixte, la Trame verte et bleue, une démarche destinée à préserver la biodiversité, a pu voir le jour sur le territoire. Parmi les autres actions, on peut également citer l'élaboration d'un projet alimentaire territorial visant à développer l'agriculture locale ou encore des réflexions sur le changement climatique et l'aménagement d'espaces naturels sensibles, comme le site du lac de la Maix.

VIVRE ENSEMBLE >

MUTUA+ ÉTOFFE SA GAMME

Grâce aux partenariats qu'elle noue avec différentes institutions, parmi lesquelles figure la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, l'association Mutua+ est en mesure de proposer des contrats de mutuelle à des tarifs toujours plus accessibles. Des permanences sont régulièrement organisées sur l'ensemble du territoire.



Mutua+ poursuit sa croissance. Devenue partenaire de la communauté d'agglomération en juin 2024, l'association, créée en 2016, travaille désormais avec une quarantaine de compagnies de mutuelle afin de proposer un contrat adapté à chaque habitant du territoire intercommunal.

Fidèle à sa ligne directrice, qui vise à favoriser l'accès aux soins tout en améliorant le pouvoir d'achat, la structure qui collabore avec le cabinet Groupe Mansuy, s'emploie à identifier, au sein de son catalogue, le meilleur compromis entre garanties suffisantes et tarifs les plus bas.

« L'objectif est de faire en sorte que les personnes soient correctement assurées, que ce soit grâce à nous ou non », explique Cédric Badia, représentant local de Mutua+.

Forte de ses 2 000 adhérents sur le territoire de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, l'association dispose de solides arguments. S'appuyant sur une crédibilité renforcée par son vaste réseau —

entre 350 et 400 institutions partenaires en France —, elle est notamment en mesure de proposer une table de mortalité gelée à 70 ans, contrairement à la norme où les tarifs évoluent avec l'âge. Si, pour les actifs, l'économie réalisée est estimée à environ 15 € par mois et par personne, le gain moyen s'avère encore plus important pour les retraités : entre 30 et 50 € de moins par mois par rapport à un contrat individuel.

Mutua+ peut également proposer, pour 2026, un contrat collectif environ 40 € par mois moins cher que celui de 2025, tout en conservant des garanties globalement comparables, malgré quelques différences.

« Nous y parvenons grâce à l'emplacement géographique, aux moyens des personnes et à leur état de santé », précise Cédric Badia. Un succès qui permet de limiter l'impact des hausses nationales constantes, liées notamment à l'augmentation de l'âge moyen, à l'inflation ou encore à la taxe de solvabilité.

Les prochaines permanences

Saint-Dié-des-Vosges

Au Centre communal d'action sociale (26 rue d'Amérique)

Les lundis de 9 h à 12 h et vendredis de 13 h 30 à 16 h

Raon-l'Étape

Maison France Services (10 rue Georges-Clémenceau)

Les jeudis de 9 h à 12 h (sauf le 23 avril)

Senones

Maison France Services (11 place Clémenceau)

Les lundis 16 février, 2 et 16 mars, 13 et 27 avril, à 16 h

Sainte-Marguerite

Salle Ormont (110 Allée des Sports)

Les lundis 23 février, 23 mars et 20 avril, de 14 h à 16 h

Anould

Mairie (622 rue de Gérardmer)

Les mardis 10 février, 10 et 24 mars, 7 et 28 avril, de 9 h à 12 h

Fraize

Maison France Services (3a rue Victor-Lalevée)

Les vendredis 6 et 20 février, 6 et 20 mars, 3 et 17 avril, de 9 h à 12 h

Moyenmoutier

Mairie (23 rue de l'Hôtel-de-ville)

Les mardis 10 février, 10 mars, 7 avril, de 14 h à 16 h

Provençères-et-Colroy

Maison France Services (14 avenue Jean-Jaurès)

Les mardis 17 février, 24 mars, 28 avril, de 14 h à 16 h

La Chapelle-devant-Bruyères

Mairie (8 place de la Mairie)

Les mardis 17 février, 31 mars et 14 avril, de 10 h à 12 h

La prise de rendez-vous est obligatoire pour les non-adhérents et facultative pour les adhérents.

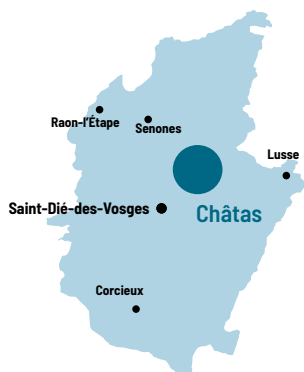
Contact : 03 29 84 79 99

UNE COMMUNE DANS L'AGGLO >



CHÂTAS CULTIVE L'ESPRIT VILLAGE

Située dans l'ancienne principauté de Salm, Châtas est une commune riche en anecdotes, où les habitants cultivent le vivre-ensemble. Une dynamique qui n'est pas pour déplaire à Brigitte Gamain, maire du village depuis 2008.



Carte d'identité

Nombre d'habitants : 40 habitants
Altitude moyenne : 565 m
Superficie : 5,55 km²
Superficie forestière : 66 hectares communaux
Code postal : 88210

Communes proches

Ban-de-Sapt : 4 km
Grandrupt : 4 km
Senones : 6 km
La Grande-Fosse : 8 km
Saint-Dié-des-Vosges : 15 km

Ouverture de la mairie

Le mercredi de 13 h à 17 h et le vendredi de 8 h à 12 h.

Des histoires de principauté et de sorcières

À Châtas, passer la pancarte éponyme ne signifie pas forcément que vous êtes dans le village. D'ailleurs, délimitée naturellement par un petit ruisseau, la commune jouxte un hameau de Ban-de-Sapt qui porte le même nom. Si, exception faite de l'adresse, l'information relève aujourd'hui de l'anecdote, ce n'était pas le cas lorsque le village de Châtas était sous l'égide de la principauté de Salm jusqu'en 1793, tandis que le hameau de Châtas-Ban-de-Sapt appartenait à la Lorraine française : la dispense du service militaire sur le territoire princier – causée par les besoins de main-d'œuvre dans les fermes – incitait les femmes du hameau à traverser le ruisseau pour accoucher.

Dans un autre contexte, selon les légendes, Châtas est également réputé pour avoir abrité des sorcières. Elles pouvaient se trouver aux Jardins de Champagne, là où les enfants devenaient des anges sous peine de voir les dames aux potions débarquer. Ou encore sur le chemin des prés Lannequin, endroit où la Mémé Lannequin n'hésitait pas à pousser dans le fossé les hommes rentrant ivres.

Un village animé

Ce n'est pas parce qu'elle ne dispose pas d'entreprises, de commerces ou encore d'écoles qu'une commune ne vit pas. Châtas en est la preuve. Attrayant par son imposante église – inaugurée en juin 1904 –, son épingle pour les courses de rallye et ses chemins de promenade menant aux éoliennes, le village est surtout un lieu où les habitants aiment se retrouver. Tout au long de l'année, les Pouaux de Châtas s'activent pour proposer des moments conviviaux tels qu'une soirée beignets en février, une soirée tarte flambée et un pique-nique géant aux beaux jours, ou encore un repas du village le troisième ou quatrième dimanche d'octobre.

Cette convivialité, les habitants la retrouvent également lors des vœux, après la cérémonie annuelle rendant hommage aux deux déportés du village, ou encore lors de l'arbre de Noël en fin d'année. Sans oublier, une fois tous les cinq ans, la marche des amoureux autour de la Saint-Valentin, qui s'inscrit dans une tradition initiée par l'association Hure Animations dans les cinq communes de l'ancienne communauté de communes de la vallée du Hure.



La touche anglaise de Brigitte Gamain

Son arrivée dans les Vosges, Brigitte Gamain la doit à une mutation. Née à Laxou en 1956, l'actuelle maire de Châtas a passé un baccalauréat scientifique à Nancy, suivi une formation d'institutrice à Metz, avant de réussir le Capes puis l'agrégation, pour devenir professeur d'anglais. Après une première expérience du côté de Briey, elle est arrivée au collège Vautrin-Lud, a poursuivi au collège Louis-Pasteur, avant de finir sa carrière en 2013 au lycée Georges-Baumont. Entre temps, entre 1999 et 2009, elle a aussi formé des professeurs à l'Institut universitaire de formation des maîtres de Maxéville.

« On a toujours aimé l'anglais dans la famille. Mon premier professeur était mon frère aîné », raconte celle qui rend régulièrement visite à deux de ses enfants habitant à Londres. Installée à Châtas, Brigitte Gamain est rapidement entrée au conseil municipal – en 2001 – à la suite d'une sollicitation du maire de l'époque, avant de devenir première édile en 2008, puis d'être reconduite en 2014 et en 2020.

En dehors de ses engagements municipaux et intercommunaux, elle consacre son temps libre à la lecture et à la peinture.



LES TEMPS FORTS >

Le trimestre scintillant de L'Étincelle

La scène intercommunale du Spectacle vivant, après un automne et un mois de janvier particulièrement denses, profite d'une petite pause respiratoire et ne programme « que » cinq rendez-vous ces prochaines semaines...



Du 12 au 14 février

On commence avec François Gremaud qui, avec « Phèdre ! » annonce haut et fort couper le mal « à la Racine ». Phèdre, la plus fameuse et la plus jouée des tragédies de Racine... mais pas là : le véritable sujet de cette présentation est l'admiration que son unique protagoniste voue à la

tragédie de Racine, qui se mue ici en un monologue joyeux. Avec emphase, Romain Daroles dévoile sa passion pour les amours contrariées entre l'épouse du roi d'Athènes et son beau-fils. L'érudition n'est pas soluble dans l'humour et c'est un véritable précis de théâtre classique qui nous est révélé.

Initialement conçu pour les écoles, ce métadiscours incarné est à mettre devant toutes les oreilles.

En itinérance le jeudi 12 février (20 h) au musée Pierre-Noël de Saint-Dié-des-Vosges, le vendredi 13 février à la salle des fêtes de Ban-de-Laveline et le samedi 14 février à la salle des fêtes de Corcieux

Vendredi 27 février

Hair du temps en sortie de résidence

Carton plein est un collectif composé d'artistes de toutes les disciplines, d'urbanistes, de paysagistes et de sociologues qui développe des créations-dispositifs participatifs. Il s'agira de mettre en valeur le coiffeur comme figure populaire indispensable aux micro-sociabilités quotidiennes, « chaman des temps modernes » et accompagnateur du vieillissement. Les artistes exploreront des pistes pour sortir du jeunisme et mieux accepter la vieillesse, la nôtre et celle des autres. Comment repenser notre rapport à la fragilité et à la vulnérabilité des personnes

âgées ? L'Hair du temps abordera la coiffure comme marqueur social, espace de rébellion ou de normalisation, rituel individuel ou collectif, comme espace politique.

A 17 h au salon Sylvie Coiffure, Saint-Dié-des-Vosges

Mardi 17 mars

Almataha (Brahim Bouchelaghem), c'est la rencontre de l'énergie étincelante du hip-hop et la poésie de la marionnette ! Un petit bijou à voir en famille (dès 5 ans) qui nous emmène dans un univers onirique autour d'une création originale mêlant danse, marionnettes et théâtre d'objet. Trois danseurs s'emparent du plateau pour raconter un récit initiatique émouvant les petits et les grands, métaphore de nos hésitations et de nos apprentissages.

A 19 h 30 à l'Espace Georges-Sadoul, Saint-Dié-des-Vosges

Jeudi 2 avril

Le théâtre sauce « Salade, tomate, oignons », ou lorsqu'un homme croise le regard d'une femme dans un kebab... Reconnaissance immédiate de deux solitudes racontée dans un flot de mots, refoulés depuis des années... Jean-Christophe Folly y évoque les solitudes, les parcours et les questionnements de ceux qui cherchent leur place entre les cultures, en mêlant humour, émotion et réflexion.

A 20 h au musée Pierre-Noël, Saint-Dié-des-Vosges

Mardi 28 avril

Sur le thème fort de l'impact de nos sociétés productivistes sur le monde vivant, la comédienne marionnettiste Yseult Welschinger et le metteur en scène Eric Domenicone vont sortir de leur résidence vosgienne avec une création mêlant théâtre d'images, musique et poésie pour aboutir à un récit choral et visuel.

A 19 h 30 à Hélicoop-Le Saulcy

Chat/caché, une expo pour « Chat-Musée » !

Mais où est passé le chat ? Dans le jardin ? Sur le toit ? Chat/caché, c'est un espace niché au sein du musée Pierre-Noël de Saint-Dié-des-Vosges pour éveiller sa curiosité, pour découvrir en s'amusant, pour toucher, dessiner, courir, manipuler, jouer, chanter... Et tout cela dès 18 mois !

Dans cette exposition ludique, on découvre des œuvres d'artistes mais aussi des installations interactives, des activités à faire tout seul ou à partager, des temps forts et des ateliers thématiques, bref, plein de façons d'explorer les thèmes du chat et du jardin !

En plus des visites libres, l'exposition est proposée en format « accompagné » sur réservation. **Des séances sont prévues les mercredi 11 février, lundi 16 février, mercredi 18 février et vendredi 20 février.** La meilleure des façons de découvrir l'exposition grâce aux explications et à l'accompagnement des médiatrices du musée !

En marge de l'exposition, différents temps forts sont programmés, notamment un mini-spectacle « Jardins animés » le 11 février, un conte musical le 14 février, une animation nature le 16 février, un atelier d'arts plastiques le 18 février, une séance yoga le 19 février et une super grande fête de clôture le 21 février !

Infos complètes sur <https://agglo.saint-die-des-vosges.fr/vivre-et-sinstaller/culture-et-loisirs/education-artistique-et-culturelle/>

Réservation tel/sms au 06 79 04 23 16 ou cteac@ca-saintdie.fr





Plaine Nature : ça sent le printemps !

Programme de sensibilisation à la biodiversité porté par l'Agglomération avec le soutien de l'association ETC...Terra, « En Plaine Nature » propose toute l'année des sorties gratuites accessibles au grand public, dans la vallée de la Plaine.

Mardi 28 mars à Bionville, dernier rendez-vous de la saison sur le thème « Les fleurs du printemps » ! Car oui, le printemps est là et c'est le moment rêvé pour découvrir les plantes qui fleurissent dès les premiers beaux jours alors que d'autres n'ont pas encore déployé toutes leurs feuilles

Inscriptions et renseignements

au 07 81 52 29 81 – contact@etcterra.fr.

Les lieux précis des rendez-vous seront communiqués au moment de l'inscription.

Orchestral fait son cinéma

La 6^e édition du festival d'orchestres amateurs porté par l'association Orchestre+ **se déroulera du 8 au 10 mai à Saint-Dié-des-Vosges** et invitera le cinéma ! Trois jours durant, le territoire vibrera au rythme des musiques de films, des grands classiques hollywoodiens aux pépites oubliées, en passant par les réinterprétations les plus inventives. Une vingtaine d'ensembles instrumentaux du Grand Est partageront ce temps fort, entièrement gratuit !

Programme sur www.orchestre.plus



Le 31^e concours musical est ouvert !

Piano, trompette, trombone, tuba, euphonium, flûte traversière, piccolo, saxophone, synthétiseur, clarinette, clarinette basse, violon, alto, violoncelle, contrebasse, guitare classique, mandoline, guitare folk, guitare électrique, batterie, jazz, chant, musique de chambre et groupes musiques actuelles... mobiliseront cette année encore plusieurs centaines de musiciens de différents niveaux, **sur la scène du plateau de La NEF, à Saint-Dié-des-Vosges**. Organisé par le conservatoire Olivier-Douchain, le 31^e concours musical de la communauté d'agglomération **se déroulera du mercredi 25 au dimanche 29 mars**.

Toutes les informations sont disponibles sur la page « Actualités » du COD (<https://agglo.saint-die-des-vosges.fr/vivre-et-sinstaller/culture-et-loisirs/conservatoire-olivier-douchain/>)

L'escale de Sarah Teulet à La Boussole

Jusqu'au 24 février, la sérigraphie vosgienne Sarah Teulet présente **à la médiathèque La Boussole de Saint-Dié-des-Vosges** ses illustrations qui interrogent sur la place de l'être humain dans son environnement naturel et social. Ses dessins, imaginés dans l'atelier déodatien de l'artiste, jouent sur les équilibres entre l'humain, la nature et l'urbain, et questionnent en image notre société et son type de relation à la nature.

Du nouveau également dans les vitrines de la Boîte au trésor de La Boussole : les acquisitions 2025 ! La Boussole conserve environ 100 000 documents patrimoniaux de toutes époques, qui ont valeur historique et/ou locale. De Jules Ferry à la bande dessinée Geographia, venez découvrir les œuvres achetées en 2025 pour enrichir les collections patrimoniales, **jusqu'au 8 avril**.

Don du sang : on reste mobilisés

L'Etablissement français du sang et l'amicale pour le don de sang bénévole restent actifs sur le territoire. Ils seront à :

- **Senones**, salle des fêtes place Dom Calmet, **le mercredi 25 février de 16 h à 19 h 30**

- **Saint-Léonard**, foyer rural, rue de l'Église, **le vendredi 6 mars de 16 h à 19 h 30**

- **Etival-Clairefontaine**, salle des fêtes, rue de l'Abbaye, **le lundi 9 mars de 16 h à 19 h 30**

- **Corcieux**, salle des fêtes place du Général-de-Gaulle, **le mercredi 11 mars de 16 h à 19 h 30**

- **Raon-l'Étape**, halle des sports, rue du Général-Sarrail, **le mercredi 18 mars de 16 h à 19 h 30**

- **Plainfaing**, salle polyvalente, place de l'Église, **le mercredi 1^{er} avril de 16 h 30 à 19 h 30**

- **Saint-Michel-sur-Meurthe**, salle des fêtes, place Georges-Phelipeaux, **le lundi 20 avril de 16 h à 19 h 30**

- **Moyenmoutier**, salle des associations, rue des Enclos, **le lundi 4 mai de 16 h à 19 h 30**



NATHALIE STOUVENIN

Altruiste et bienveillante, Nathalie Stouvenin est passionnée par le monde de la naissance. Un univers omniprésent dans le quotidien de la Margaritaine.



À l'évidence, les nourrissons nourrissent la vie de Nathalie Stouvenin. Depuis son enfance, elle se passionne pour le processus de naissance sans pour autant en comprendre l'origine. « *On ne peut pas tout expliquer* », affirme-t-elle sur un ton rieur, avec une timidité certaine.

Après avoir obtenu son baccalauréat scientifique au lycée Jules-Ferry, la native de Saint-Dié s'est naturellement tournée vers l'école de sages-femmes de Nancy, qu'elle a intégrée pendant quatre ans.

Ses premiers pas dans le monde professionnel, eux, se sont faits avec une expérience dans l'interim médical au sein de différentes villes de la région Grand Est. Elle a ensuite exercé cinq ans en tant qu'infirmière avant de prendre un poste de sage-femme à la maternité de Saint-Dié-des-Vosges où elle est encore employée aujourd'hui.

Au sein de la maternité, la Margaritaine s'est spécialisée dans l'hospitalisation à domicile sur le territoire intercommunal. « *Je vais au domicile des mamans qui présentent une pathologie de grossesse pour effectuer les contrôles dont elles ont besoin* », explique la sage-femme.

Pour autant, ne croyez pas que la vie de

Nathalie Stouvenin se limite à un quotidien de 35 heures par semaine, loin de là. « *En alternance avec deux autres collègues, nous sommes disponibles sept jours sur sept pour les mamans* », précise-t-elle.

Une semaine sur trois, la maman de Mathilde et Julien — aujourd'hui âgés de 26 et 30 ans — assure également des consultations en lactation, destinées à accompagner les mères qui allaitent. Dans le prolongement de ce travail d'accompagnement, une autre part essentielle de son activité est consacrée à l'entretien de la labellisation « Ami des bébés » pour les Hôpitaux du Massif des Vosges, récemment distingués pour la troisième fois depuis 2017. « *Ce label permet de garantir un accueil bienveillant des familles au sein de la maternité, en respectant le rythme du nouveau-né et en aidant les parents à trouver leur place* », explique la sage-femme.

Une labellisation qui correspond parfaitement à la philosophie de Nathalie qui refuse de parler de bienveillance maternelle : « *nous ne sommes pas là pour mater, car nous ne considérons pas les femmes comme des enfants ; nous sommes là pour les aider à devenir des mamans* ». Avec exigence et humanité, fidèlement à ses valeurs.

Un autre regard sur la maternité avec Naître, Allaiter, Grandir

Dans son agenda bien rempli, Nathalie Stouvenin garde une place précieuse pour l'association qu'elle préside depuis une quinzaine d'années, Naître, Allaiter, Grandir. Créée en 1988, la structure associative est le fruit d'une réflexion portée par des mamans qui voulaient améliorer le soutien autour de l'allaitement maternel sur le secteur de Saint-Dié-des-Vosges. Quelques constatations plus tard, le choix a été fait de compléter ce premier volet, agrémenté de réunions et d'échanges téléphoniques, par les deux autres inscrits dans le nom de l'association, qui permettent de proposer des séances spécifiques à la piscine, d'effectuer des massages-bébés et de tenir des conférences autour de la parentalité. Parallèlement à ses activités, Naître, Allaiter, Grandir a participé à la création du réseau Parentalité – désormais porté par la communauté d'agglomération – qui met en place de nombreuses activités autour des familles, parents et grands-parents tout au long de l'année.